



ASSEMBLEE GENERALE SAISON 2025-2026

RELEVE DES DECISIONS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Samedi 20 décembre 2025
Hôtel Le Méridien Paris Arc de Triomphe
81 Boulevard Gouvion Saint-Cyr – 75017 PARIS

Sous la présidence de Monsieur Jamel SANDJAK

- **APPEL DES DELEGUES ET QUORUM**

Nombre de clubs composant l'Assemblée : 957

Nombre de voix composant l'Assemblée : 16 083

Quorum Assemblée Ordinaire :

* 319 clubs

* 5 361 voix

A l'ouverture de l'Assemblée, 404 clubs (soit 42,22% des clubs composant l'Assemblée) représentant 10 110 voix (soit 62,86% des voix composant l'Assemblée) sont présents ou représentés ; il est ainsi constaté que le quorum étant atteint, l'Assemblée Ordinaire peut valablement délibérer.

A la clôture des bureaux d'émargement, il est constaté que 407 clubs (soit 42,53% des clubs composant l'Assemblée) représentant 10 168 voix (soit 63,22% des voix composant l'Assemblée), étaient finalement présents ou représentés.

- **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 18.01.2025 (publié sur le site Internet de la Ligue le 13.08.2025)**

. **Vote n°1 :** Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 18.01.2025
Nombre de voix exprimées : 9 844 voix
Nombre de « POUR » : 9 030 voix (soit 91,73% des voix exprimées)
Nombre de « CONTRE » : 814 voix (soit 8,27% des voix exprimées)

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 18.01.2025 est approuvé.

- **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES 10 ET 11.11.2025 (publié sur le site Internet de la Ligue le 12.11.2025)**

. **Vote n°2 :** Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale des 10 et 11.11.2025
Nombre de voix exprimées : 9 740 voix
Nombre de « POUR » : 8 947 voix (soit 91,86% des voix exprimées)
Nombre de « CONTRE » : 793 voix (soit 8,14% des voix exprimées)

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale des 10 et 11.11.2025 est approuvé.

- **RAPPORT MORAL DE LA SAISON 2024-2025**

Après différentes présentations, l'Assemblée procède au vote du rapport moral de la saison 2024-2025.

. **Vote n°3 :** Approbation du rapport moral de la saison 2024-2025
Nombre de voix exprimées : 9 551 voix
Nombre de « POUR » : 8 646 voix (soit 90,52% des voix exprimées)
Nombre de « CONTRE » : 905 voix (soit 9,48% des voix exprimées)

Le rapport moral de la saison 2024-2025 est approuvé.

- **RAPPORTS FINANCIERS**

Après avoir entendu les explications et précisions du Trésorier Général et de l'Expert-Comptable de la Ligue, et après présentation des rapports du Commissaire aux Comptes, l'Assemblée procède aux votes relatifs aux rapports financiers.

. **Vote n°4 :** Approbation des Comptes de l'exercice 2024-2025 clos le 30 juin 2025
Nombre de voix exprimées : 9 308 voix
Nombre de « POUR » : 7 685 voix (soit 82,56% des voix exprimées)
Nombre de « CONTRE » : 1 623 voix (soit 17,44% des voix exprimées)

Les Comptes de l'exercice 2024-2025 clos le 30 juin 2025 sont approuvés.

. **Vote n°5 :** Affectation du résultat de l'exercice 2024-2025 clos le 30 juin 2025, soit 574 792 €, aux postes « Autres réserves - Réserve Centre Technique Régional » pour un montant de 400 000 € et « Report à nouveau » pour un montant de 174 792 €
Nombre de voix exprimées : 9 323 voix

Nombre de « POUR » : 7 128 voix (soit 76,46% des voix exprimées)
Nombre de « CONTRE » : 2 195 voix (soit 23,54% des voix exprimées)

Le résultat de l'exercice 2024-2025 clos le 30 juin 2025, soit 574 792 €, est affecté aux postes « Autres réserves - Réserve Centre Technique Régional » pour un montant de 400 000 € et « Report à nouveau » pour un montant de 174 792 €.

. **Vote n°6** : Approbation du budget prévisionnel 2025-2026 réactualisé
Nombre de voix exprimées : 8 984 voix

Nombre de « POUR » : 7 338 voix (soit 81,68% des voix exprimées)
Nombre de « CONTRE » : 1 646 voix (soit 18,32% des voix exprimées)

Le budget prévisionnel 2025-2026 réactualisé est approuvé.

. **Vote n°7** : Approbation du budget prévisionnel 2026-2027

Nombre de voix exprimées : 8 802 voix

Nombre de « POUR » : 6 946 voix (soit 78,91% des voix exprimées)
Nombre de « CONTRE » : 1 856 voix (soit 21,09% des voix exprimées)

Le budget prévisionnel 2026-2027 est approuvé.

- EPREUVE ELIMINATOIRE DE LA COUPE NATIONALE FEMININE U18 : ADOPTION DU PRINCIPE DU REMPLACE/REMPLACANT**

. **Vote n°8** : Application, à compter du 1^{er} juillet 2026, du principe du remplacé/remplaçant dans l'épreuve éliminatoire de la Coupe Nationale Féminine U18

Nombre de voix exprimées : 8 875 voix

Nombre de « POUR » : 8 429 voix (soit 94,97% des voix exprimées)
Nombre de « CONTRE » : 446 voix (soit 5,03% des voix exprimées)

L'application, à compter du 1^{er} juillet 2026, du principe du remplacé/remplaçant dans l'épreuve éliminatoire de la Coupe Nationale Féminine U18 est approuvée.

- ELECTION DU PRESIDENT DU DISTRICT DU VAL-D'OISE AU SEIN DE LA DELEGATION DE LA LIGUE AUX ASSEMBLEES GENERALES DE LA F.F.F. - MANDATURE 2024-2028**

. **Vote n°9** : Election du Président du District du VAL-D'OISE au sein de la délégation de la Ligue aux Assemblées Générales de la F.F.F. – Mandature 2024-2028 - 1er tour

District 95

Titulaire : TRAORE Idriss – Suppléant : GARCIA DANTAS Jérémie

Nombre de voix exprimées : 8 740 voix

Nombre de « POUR » : 6 590 voix (soit 75,40% des voix exprimées)
Nombre de « CONTRE » : 2 150 voix (soit 24,60% des voix exprimées)

M. Idriss TRAORE (titulaire) et M. Jérémie GARCIA DANTAS (suppléant) sont élus.